



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article613>

Aidons-nous les uns les autres

- Communiqués-Actualité-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : vendredi 12 octobre 2012

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

On savait depuis longtemps que le prix Nobel de la paix était très/trop souvent attribué en fonction de critères politiques. Mais quelle curieuse idée de l'attribuer à l'Union européenne au moment même où les politiques d'austérité qu'elle impose jette des centaines de milliers d'Européens en colère dans la rue ! Et qu'y a-t-il de pacifique à imposer ses décisions par des méthodes antidémocratiques ? Les traités sont désormais adoptés grâce à des méthodes qui permettent de mépriser l'avis des citoyens.

Quant à la pacification en Europe, certes positive, doit-elle vraiment être attribuée au talent des "pères fondateurs" et à la logique de la construction européenne ? On peut y réfléchir en entendant Jean-Louis Bourlangue, européiste convaincu, lorsqu'il déclare : "Ce n'est pas l'Europe qui a fait la paix, c'est la paix qui a fait l'Europe".

On remarquera, cela étant, que le Président du jury qui a pris cette remarquable décision est, par ailleurs, secrétaire général du Conseil de l'Europe. Ça reste quasiment en famille. Mais quand la famille en est à ce genre d'admiration mutuelle, on peut en déduire qu'elle n'est pas très à l'aise. À suivre donc...